

# ACCORD-CADRE 2018-2021 : LES NÉGOCIATIONS SONT OUVERTES !

*L'UNSA vous présente ci-dessous les principales revendications qu'elle porte auprès de la Direction.*

La Direction a découpé en 3 grands chapitres le projet d'accord.

## 1. POLITIQUE D'EMPLOI



- ▶ Mettre en place un plan de résorption de l'emploi précaire.
- ▶ Porter le taux d'intégration des apprentis à 30 %.
- ▶ Proposer les postes aux apprentis et aux CDP avant ouverture à l'externe.
- ▶ Revoir les indemnités de mobilité géographique et fonctionnelle.
- ▶ Privilégier la mobilité interne avant tout recrutement externe.
- ▶ Optimiser la mobilité de l'Etablissement public vers le Groupe en imaginant des compensations et prévoir un droit au retour automatique.
- ▶ Recruter des fonctionnaires de catégorie C sans concours.

## 2. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE



- ▶ Mettre en place une grille des rémunérations avec une classification par emploi (GPEC).
- ▶ Harmoniser intégralement les dispositifs de médailles du travail pour tous les personnels.
- ▶ Améliorer le dispositif d'aide à la création d'entreprise.
- ▶ Attribuer la PVO à tous les personnels.

### Pour les Fonctionnaires

- Reconduire et améliorer les mesures de l'accord-cadre précédent (avancement et promotions).
- Rétablir des concours directs CDC avec intégration des lauréats exclusivement à la CDC, sans mobilité géographique forcée.
- Revaloriser la PFT comprise entre 9% et 16% sur 3 ans au lieu de 4.
- Augmentation de 20% pour un changement de corps et 10% pour un changement de grade.
- Compenser le jour de carence.
- Monétisation des CET des fonctionnaires aux tarifs réels.

### Pour les Salariés

- Augmenter la valeur du point.
- Garantir l'attribution de 30 points minimum à 90 points triannuels.
- Garantir l'attribution de 20 points minimum lors d'une mobilité fonctionnelle.
- Attribuer 40 points minimum lors d'une promotion.

## 3. POLITIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE



- ▶ Reconduire la mesure d'allègement du temps de travail (MATT) et améliorer l'abondement employeur.
- ▶ Mettre en place un dispositif collectif de plan de départ volontaire pour l'ensemble des personnels public et privé.
- ▶ Semaine de 4 jours : étendre le dispositif de manière pérenne.
- ▶ Temps de travail : supprimer les écrêtements.
- ▶ Adapter les outils en fonction de la situation des personnels.
- ▶ Améliorer les prestations MSG : prêt immobilier, place en crèche etc.
- ▶ Mutuelle :
  - Mettre en place un dispositif complémentaire à la MPCDC ou à l'IPSEC au niveau du groupe CDC en direction des actifs et des retraités.
  - Réfléchir à ouvrir l'IPSEC à tous les personnels publics de la CDC.
- ▶ Harmoniser la prise de congés bonifiés pour les personnels Publics / Privés affectés en DR outre-mer.
- ▶ Améliorer le CPF.

L'UNSA souhaite que les négociations aboutissent cet été, afin que les personnels puissent se projeter dans l'avenir en toute connaissance de cause et ne viennent pas « polluer » les élections professionnelles qui auront lieu en décembre 2018.

**Vous pouvez compter sur l'UNSA pour défendre les mesures de l'accord-cadre actuel, mais aussi faire d'autres propositions plus innovantes.**